

Motion 2930

Dans l'intérêt des voyageurs, des pendulaires et du transfert modal : Garantissons la liaison ferroviaire Genève-Neuchâtel et évitons un réseau à deux vitesses !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la stratégie climatique de la Confédération, qui prévoit la réalisation d'un réseau ferroviaire fort et facilitant le transfert modal¹ ;
- le Plan climat cantonal 2^e génération (PCC), prévoyant un renforcement du transfert modal vers les transports en commun, notamment via le développement des services des grandes lignes ferroviaires² ;
- la stratégie Mobilités 2030 de l'Etat de Genève³ ;
- que la stratégie RAIL 2050 prévoit une réduction des temps de parcours sur les grandes lignes ferroviaires et le maintien de l'offre existante⁴ ;
- que la Stratégie 2030 des CFF considère notamment le développement du chemin de fer là où il concentre le plus d'atouts, soit sur les liaisons longue distance⁵ ;
- l'annonce des CFF et de la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO), le 5 mai 2023, des modifications de l'horaire CFF en Suisse romande pour la période 2025-2034, avec particulièrement la suppression des connexions directes entre Genève et Zurich ou Bâle via Neuchâtel et Bienne, sauf aux heures de pointe ;

¹ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/info-specialistes/reduction-emissions/objectifs-reduction/objectif-2050/strategie-climatique-2050.html>

² Page 76, PCC 2^e génération : <https://www.ge.ch/document/24973/telecharger>

³ <https://www.ge.ch/document/2542/telecharger>

⁴ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-89402.html#:~:text=Les%20futures%20%C3%A9tapes%20d'am%C3%A9nagement,r%C3%A9union%20du%2022%20juin%202022.>

⁵ <https://news.sbb.ch/fr/medias/article/119870/strategie-cff-2030-gros-plan-sur-le-rail-et-flexibilisation-progressive-de-la-production-et-de-l-offre>

- l’allongement du temps de parcours sur la ligne Genève-Bienne, passant de 1h09 à 1h17, avec un risque important de rupture de charge dû à la halte à Renens⁶ ;
- que plusieurs villes de Suisse romande, dont Genève, Morges, Yverdon-les-Bains, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ont lancé un appel commun⁷ demandant la révision de ces décisions qui péjorent la mobilité et la fluidité entre le bout du lac et le Pied-du-Jura, en direction de Bâle et Zurich ;
- que l’Aéroport de Genève a rejoint cet appel commun, s’inquiétant de voir sa connectivité ferroviaire à l’intention de sa zone de chalandise fortement impactée ;
- que les villes de Suisse centrale et orientale ont vu la durée des trajets les reliant considérablement raccourcie au cours des vingt dernières années, contrairement à la Suisse romande ;
- qu’il est essentiel de garantir une infrastructure fluide et des lignes directes, favorisant le transfert modal et une offre de qualité pour les voyageurs ponctuels et les pendulaires ;
- la résolution 981, votée par le Grand Conseil le 10 décembre 2021⁸,

invite le Conseil d’Etat

- à intervenir auprès des CFF et des autorités fédérales pour maintenir la connexion horaire directe et régulière entre Genève et Bienne, sur la ligne du Pied-du-Jura ;
- à intervenir auprès des autorités fédérales, notamment l’Office fédéral des transports (OFT), pour trouver des alternatives viables à un horizon raisonnable, pour la période 2025-2034 ;
- à intervenir auprès de la Confédération pour que soit inscrite et réalisée, dans la planification ferroviaire à l’horizon 2035, la construction d’un tracé alternatif, en surface ou en sous-sol, sur l’ensemble du tracé entre Genève et Lausanne.

⁶ <https://www.arcinfo.ch/berne/jura-bernois/bienne/cff-1-horaire-2025-siffle-le-depart-des-trains-a-la-demi-heure-entre-bienne-et-yverdon-1285801>

⁷ <https://www.geneve.ch/fr/actualites/horaire-cff-2025-non-reseau-ferroviaire-vitesses>

⁸ <https://ge.ch/grandconseil/data/loisvotee/RV00981.pdf>